

Assemblées générales partout !

Loin de faiblir, la colère profonde des salariés du public comme du privé, des gilets jaunes comme des stylos rouges s'enracine. Le moins qu'on puisse dire c'est que les allocutions successives du Président de la République les 10 et 31 décembre 2018 confirment sa volonté de poursuivre la réforme des retraites, de la fonction publique d'Etat, de l'assurance chômage. Il ignore les revendications des salariés, des lycéens, des étudiants et des retraités.

Aucune réponse aux revendications n'a été apportée

Les personnels des lycées se sont fortement mobilisés avec les organisations syndicales et les lycéens avant les vacances. La seule réponse du ministre Blanquer : « Il n'est pas question de céder aux pressions de la rue. », « toutes les enquêtes montrent une approbation massive de la part des lycéens » ! Selon la méthode présidentielle, au Comité Technique Ministériel du 19 décembre, il supprime 2 650 postes dans le second degré et tente de camoufler la suppression de 2 085 postes, conséquence directe de la deuxième heure supplémentaire imposée.

La mobilisation est toujours à l'ordre du jour contre les réformes imposées

Ce lundi 7 janvier, par exemple, les professeurs du lycée Edgar Quinet, à Paris, sont en grève. Ils s'expriment avec leurs organisations syndicales (SNES, SNFOLC, SUD et CGT) dans un communiqué de presse : « Le gouvernement a lancé une réforme du lycée qui prévoit la fin des séries générales (ES, L et S). A la place de ces séries, les élèves devront choisir trois grandes spécialités en classe de Première, puis deux en classe de Terminale. Chaque lycée est supposé proposer sept spécialités au minimum.

Or, quatre jours avant les vacances de Noël, nous avons appris brutalement que notre lycée ne proposerait que cinq spécialités au lieu des sept minimum annoncées. Aucune concertation n'a eu lieu, nous avons été mis devant le fait accompli (...).

Nous avons également au lycée un enseignement artistique (Musique) qui ne pourra plus être proposé.

Par conséquent, un élève de Seconde au lycée Edgar Quinet ne pourra pas s'orienter vers l'une de ces trois spécialités, qui étaient des composantes essentielles de la filière L. Cet élève devra donc :

- soit changer de lycée s'il souhaite suivre ces spécialités (mais rien ne garantit qu'il obtienne gain de cause)
- soit subir les choix imposés.

C'est cet appauvrissement de l'enseignement dans notre lycée qui nous met en colère et nous choque. Où est donc la "vaste liste de spécialités" promise par le ministre ?

Sous prétexte que nous sommes un petit établissement – et pour faire des économies budgétaires, il a été décidé que les élèves du lycée Edgar Quinet n'auraient pas le droit aux mêmes choix d'orientation que les élèves d'autres lycées parisiens. (...)

Nous sommes donc mobilisés pour que le lycée Edgar Quinet puisse proposer la même chose que les autres lycées parisiens, dans les mêmes conditions d'encadrement et de travail !

Chez nous comme dans d'autres lycées, les promesses du ministre M. Blanquer: "Plus de choix, plus de liberté, plus d'accompagnement !" se traduisent par moins de choix, moins de liberté, moins d'accompagnement. »

Quant au salaire, c'est toujours rien !

La seule réponse du ministre est la mise en place d'un « observatoire de la rémunération des professeurs » (Grand Jury RTL, le 6 janvier 2019) et pour certains le recours à la prime d'activité. Et le ministre prétend que la 2^e HSA imposée serait la réponse adaptée à la revendication d'augmentation des salaires ? De qui se moque-t-on ? Nos salaires vont encore baisser en janvier. Le point d'indice est bloqué depuis 2010 (la double hausse de 0,6 % sur 2016-2017 est dérisoire) conduisant à une perte de salaire de 18 % depuis 2000 !

Les revendications demeurent

- ▶ Retrait de la réforme du lycée et du baccalauréat
- ▶ Retrait de Parcoursup
- ▶ Abrogation de la loi ORE
- ▶ Arrêt des suppressions de postes
- ▶ Augmentation immédiate du point d'indice

La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève à compter du 7 janvier et adresse une lettre ouverte au ministre Blanquer.

Avec sa confédération, le SNFOLC « réaffirme la nécessité d'engager la mobilisation à tous les niveaux permettant de créer le rapport de force interprofessionnel, y compris par la grève, et invite les syndicats à organiser les assemblées générales en ce sens » (résolution de la CE Confédérale FO du 13 décembre 2018).